**Association de pétanque de Solignac sous Roche**

**Compte Rendu de la réunion du bureau du 18/05/2020**

**Membres du bureau présents :**  José NAVARRO, Gilbert VARENNE, Luc SANTRISSE, Sébastien BORTOLAS, Raymond JOUVE, Jean-Pierre VALETTE, Jean-Pierre SCOTTI

**Sujets évoqués :**

* Compte tenu du fait que la mairie ne met pas à disposition les terrains et le local buvette avant le 2 juin. La reprise des jeux est reportée au plus tôt au jeudi 4 juin. D’ici là, chacun à évidement la possibilité de jouer sur terrain privé. Les licenciés et sociétaires de Retournac ont aussi la possibilité de jouer à Retournac où jouer semble possible.
* Dès la reprise des jeux, une feuille de compte hebdomadaire sera tenue par le responsable du bureau de permanence. Les comptes seront consolidés mensuellement avec le trésorier.
* Calendrier des permanences : il sera établi en juin lorsque la visibilité sur les vacances des uns et des autres sera établie.
* Le montant de la cotisation 2020 reste à 15 Euros, les joueurs occasionnels payant eux 2 Euros par journée.
* Un placard supplémentaire sera disponible pour le stockage de nos affaires.
* Il est décidé que l’accès aux jeux est strictement réservé aux adultes majeurs (> 18 ans).
* Site internet : il est créé, il ne coûte rien à l’association, son intérêt sera a valider lors de l’AG 2020 après une année d’usage. Il est entre autre un outil de facilitation de transmission de l’information et de stockage de nos photos et dossiers.
* Projet d’achat de double mètre avec logo : idée rejetée à la majorité du bureau.
* Le concours de fin juin est annulé et il est envisagé de le reporter durant l’été, peut-être un jour de semaine, date à définir.
* Les boissons alcoolisées seront à nouveau vendues à la buvette dès l’ouverture des jeux.
* Les éclairages ayant été volés durant l’hiver, nous allons racheter des spots pour les nocturnes d’été.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*